

PENSEZ À PREVOIR POUR L'ÉVALUATION

Le document de consentement du résident ou de son référent et du médecin traitant :

- Le traitement du patient.
- Son dossier médical et ses derniers résultats de biologie.
- Un temps avec l'infirmière et l'aide soignante de l'EHPAD, pour mieux appréhender les problèmes du résident et de la structure.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



Médecin chef de pôle :
Dr Ahmed BENOURET

Médecin gériatre :
Dr Nassrine MOSTEFA

Cadre de pôle :
Mme Laurence JOBARD

Infirmières :
Mme Edith FOREL
Mme Marlène LOMBARD

Assistante sociale:
Mme Florence BALANDRAUD

Ergothérapeute :
Mme Aline AURIAT

Secrétariat :
Mme Marie-Pierre RISSOAN



ÉQUIPE MOBILE GÉRIATRIQUE EXTRA HOSPITALIÈRE (EMGEH)


Médecin chef de pôle :
Dr Ahmed BENOURET.

Médecin responsable :
Dr Nassrine MOSTEFA.

Interventions :
Tel : 04 75 67 39 28
• Jeudi, la journée.
• Vendredi, la journée.

**Horaires d'ouverture
du secrétariat :**
De 9h00 à 16h30.

 **04 75 67 35 00**

 Centre Hospitalier
d'Ardèche Nord (CHAN)
1 rue du Bon Pasteur 07103
ANNONAY CEDEX
www.ch-ardeche-nord.fr





LES MISSIONS

Apporter une aide diagnostique et thérapeutique :

- Bilan d'altération de l'état général.
- Grands syndrômes gériatriques :
 - Chutes.
 - Syndrôme de glissement.
 - Troubles de mémoire.
 - Troubles du comportement.
 - Problème nutritionnel.

Favoriser le maintien en structure.

Eviter ou mieux préparer les hospitalisations conventionnelles.

Aider aux décisions médicales ou éthiques difficiles, en lien avec EMASP (Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs).

MODALITES D'INTERVENTION

- Sur appel téléphonique au secrétariat.
- La secrétaire rappellera pour préciser le jour et l'heure du passage de l'EMGEH en structure ou au domicile.

APRES LE PASSAGE DE L'EMGEH

- L'infirmière de l'EMGEH assurera le suivi téléphonique du dossier.
- Un compte-rendu d'évaluation sera adressé au médecin coordinateur et au médecin traitant.

Aucune prescription ne sera faite par le médecin de l'EMGEH ; le médecin traitant reste le seul prescripteur.

À QUI S'ADRESSE L'EMGEH ?

Aux patients de plus de 75 ans au DOMICILE, en EHPAD, MAPA ou Foyers Logements de la filière gériatrique Nord Ardèche.

A la demande :

- du médecin traitant.
- et/ou du médecin coordinateur avec l'accord du médecin traitant.

Avec l'accord du patient et/ou de la personne référente.

